

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 avril 2011 – 18 heures

Présents : Jean Arrufat, Alain Blanquer, Chantal Monnier, Jacques Bernard, Hélène Marchal, Marie-Claude de Murcia, Laurent Gautreau (à partir de 18h15), Jean-Philippe CAZABAT, Pierre Usselmann

Présents par procuration : Christian Ollier (pouvoir à Alain Blanquer), Christiane d'Halluin (pouvoir à Hélène Marchal)

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Hélène MARCHAL

Le quorum étant atteint le conseil peut délibérer.

Le compte-rendu de la séance du 21 mars 2011 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Taux d'imposition 2011
2. Budget communal 2011
3. Budget annexe de l'eau et de l'assainissement 2011
4. Résultat de la consultation pour le PAE Peïrigous 2
5. Devis pour la création d'un autel dans l'église
6. Programme annuel des travaux en forêt communale
7. Questions diverses

1. Taux d'imposition 2011

Le produit des impôts directs locaux attendus s'élève à 76 117 € contre 71 923 € réalisés en 2010.

Monsieur Le Maire propose de maintenir les taux identiques à ceux de 2010 :

- Taxe d'habitation : 10,99%
- Taxe foncière (bâti) : 14,20%
- Taxe foncière (non bâti) : 76,79%

Vote : Pour : 10.

Arrivée de Laurent Gautreau

2. Budget communal 2011

Monsieur le Maire présente le projet détaillé du budget communal 2011 qui s'équilibre de la façon suivante :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES	289 747,60	469 579,20
RECETTES	289 747,60	469 579,20

*** Fonctionnement :**

Recettes composées de l'excédent de fonctionnement des années précédentes, des contributions directes (impôts locaux), subventions d'exploitation (dotations de l'état), produits des immeubles ...

Dépenses : achats divers, entretien des bâtiments, voies, réseaux, bois et forêts, charges du personnel ...

*** Investissement**

Recettes composées du Fond de Compensation de la TVA, Taxe Locale d'Equipement, excédent de fonctionnement capitalisé, des subventions du Département, Communauté des Communes du Clermontais, du PAE, subventions pour les travaux de rénovation du retable et renforcement du réseau EDF.

Dépenses : déficit d'investissement de l'année précédente, agencement et aménagement de terrains, installation et réseaux de voirie, PAE, réhabilitation de la décharge, retable, renforcement du réseau EDF, études pour la salle polyvalente du bourg.

Après délibération, le budget 2011 est adopté à l'unanimité.

3. Budget annexe de l'eau et de l'assainissement 2011

Monsieur le Maire présente le projet détaillé du budget annexe de l'eau et de l'assainissement 2011 qui s'équilibre de la façon suivante :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES	71 504,38	450 080,79
RECETTES	71 504,38	450 080,79

*** Fonctionnement**

Recettes : vente d'eau et report du résultat de fonctionnement

Dépenses : achats divers, entretien et réparations, analyses, intérêts d'emprunt et dotation aux amortissements, virement à la section d'investissement.

*** Investissement :**

Recettes : excédent d'investissement reporté, Fond de Compensation de la TVA, participation pour le PAE, subventions du réservoir d'eau, de la sécurisation AEP du Mas de Roujou, de l'assainissement du Mas (Réseaux internes et transfert) et virement de la section de fonctionnement.

Dépenses : déficit d'investissement reporté, emprunt, PAE, solde du réservoir d'eau, sécurisation AEP du Mas de Roujou, assainissement du Mas (Réseaux internes et transfert).

Après délibération, le budget 2011 de l'eau et de l'assainissement est adopté à l'unanimité.

4. Résultat de la consultation pour le PAE Peïrigous 2

Le Cabinet Roque a classé, selon les critères définis : Prix 85 % – Délai : 5 % - Technique : 10 %, les 4 entreprises dans l'ordre suivant : TPSM, LOPEZ, ABES, COLAS.

La commission d'appel d'offre, après études du Cabinet Roque, propose au conseil municipal d'attribuer le marché à la société TPSM pour un montant de 15 970.00 € HT.

Vote : Pour : 11

5. Devis pour la création d'un autel dans l'église

La restauration du retable étant en cours de réalisation, Monsieur le Curé Hervé Dussel, l'association St Baudile et la DRAC ont demandé à M. le Maire la création d'un autel en bois de pin avec ouverture en façade et peinture des portes en gris bleu.

Etant donné que la mairie a déjà engagé les travaux de restauration du retable, ainsi que par souci d'esthétique et d'harmonisation avec celui-ci, monsieur le Maire propose au conseil de valider ce devis qui s'élève à un montant total de 2 200.00 € HT, 2 631,20 € TTC.

Il précise que, pour cela, la mairie ne recevra aucune subvention mais que la Paroisse est prête à financer le projet à hauteur de 1 000.00 €.

Vote : Pour : 10 – Contre : 1 (Chantal Monnier)

6. Programme de travaux en forêt communale

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la suite du programme de débroussaillage du bois de Peïrigous est en cours. Les travaux sont réalisés par le CFPPA de Pézenas, comme l'an passé.

L'ONF doit intervenir pour la sélection et l'éclaircissement des résineux sur un hectare. Le devis présenté s'élève à 5083 € TTC.

Vote : Pour : 11

7. Questions diverses

* le prochain conseil municipal est fixé au mercredi 20 avril à 19 heures pour, entre autres, lancer le dossier de consultation des entreprises pour l'assainissement du mas de Roujou.

* Présentation du budget aux Lieuranais : vendredi 29 avril à 18 h 30.

Vu par nous, Maire de la commune de Lieuran-Cabrières, pour être affiché le 12 avril 2011.